

Paris, le 22 juillet 2014,

Chères et chers collègues,

Notre profession est à un tournant et notre avenir dépend plus que jamais de notre mobilisation commune :

D'une part, nous pouvons espérer que la profession soit mieux reconnue, à la hauteur des attentes des patients et du public et qu'elle ait enfin une vraie place entre médical et paramédical comme le suggère Denys Robiliard dans son rapport de la mission parlementaire « Santé mentale et avenir de la psychiatrie » de décembre 2013.

D'autre part, nous devons sérieusement nous inquiéter du durcissement des positions de la DGOS à l'encontre des psychologues FPH dont elle semble souhaiter de manière à peine voilée la paramédicalisation.

Notre avenir va donc se jouer au parlement au début 2015 lorsque le projet de loi de santé, annoncé par Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, sera discuté et soumis au vote du parlement.

Les psychologues seront-ils présents dans les stratégies de santé que cette loi va mettre en place comme le souhaitent plusieurs députés de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale ou en seront-ils absents comme l'annonce la DGOS pour qui seules les professions médicales et para médicales ont droit de cité dans une telle loi ? La réponse dépendra de notre mobilisation.

SNP, UNSA santé-sociaux, inter-collèges Ile de France ont chacun rencontré le député Denys Robiliard et entamé réflexions et travail avec lui ; d'autres organisations, comme la CFDT ou la CFTC, et de très nombreux psychologues dans des articles de presse ou sur les réseaux sociaux, ont salué positivement les propositions de ce député.

Plusieurs contacts existent déjà sur cette question de l'avenir de la profession entre quelques-unes de nos organisations regroupant des psychologues : SNP, CFDT santé-sociaux, CFTC santé-sociaux, UNSA santé-sociaux, SIUEERPP et nos analyses, positions et propositions respectives se retrouvent souvent.

Regroupons-nous pour affirmer la place du psychologue et des sciences humaines dans les stratégies de santé. Nous devons faire rétablir la prise en compte des aspects psychologiques des patients dans la prise en charge hospitalière et obtenir pour les psychologues un statut de profession de la santé psychique. Constituons un collectif inter organisations afin de nous faire entendre, dès la présentation du projet de loi devant le conseil des ministres, puis auprès des parlementaires dans les mois qui vont précéder le passage de la loi devant le parlement, ainsi que lors de son examen.

Je vous invite à nous retrouver le **samedi 20 septembre de 14h30 à 17h00 à la Maison de La Salle 78A rue de Sèvres 75007 PARIS, Métro Duroc** pour organiser ce rassemblement.

Jacques Borgy, Secrétaire général du SNP

